



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
17 avril 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-septième réunion directive

26-28 juin 2013

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

Renforcer les liens entre l'investissement intérieur et l'investissement étranger direct en Afrique

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

L'investissement est un important moteur de la croissance, aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement. En Afrique, l'investissement intérieur a beaucoup augmenté ces vingt dernières années. Pourtant, en dépit d'une croissance régulière et de l'aide publique au développement (APD), la plupart des pays du continent restent confrontés à d'énormes écarts entre leurs besoins en investissements et les ressources nationales à leur disposition. L'investissement étranger direct (IED) peut être d'une grande aide pour remédier à cette situation. Or, l'Afrique ne capte qu'une très faible proportion des flux mondiaux d'IED (2,8 %); qui plus est, ces entrées de capitaux convergent vers une poignée de pays et sont, dans une large mesure, destinées aux industries extractives. Il en résulte une plus forte dépendance de l'Afrique à l'égard des exportations de produits de base et une plus grande vulnérabilité de certains pays africains à la demande extérieure et aux fluctuations des prix des produits de base dues à la spéculation. Par ailleurs, rien à ce jour n'indique que l'investissement étranger direct en Afrique participe à la diversification de l'économie par des relations en amont et en aval. Dans ce contexte, la tendance de l'IED à renforcer un mode de développement enclavé – dans lequel l'intégration extérieure prend le pas sur l'intégration intérieure de l'économie locale – est un vrai sujet de préoccupation. C'est sur la base de ces considérations que la présente note remet en question le postulat selon lequel l'IED entraîne automatiquement des gains de productivité et sur lequel reposent implicitement les politiques d'investissement élaborées par de nombreux pays africains. Il est en effet faux de penser qu'il suffit d'attirer des IED pour ouvrir la voie au transfert de technologie, établir des liens avec les entreprises nationales et créer des possibilités de diversification vers des activités plus dynamiques. Les faits montrent que la contribution de l'IED au développement est généralement plus importante dans les pays d'accueil qui possédaient déjà un secteur national des entreprises dynamique et bien développé. L'IED est donc une variable décalée dans le processus de développement. En conséquence, la

politique dans ce domaine devrait être pensée comme la composante d'une stratégie de développement plus vaste et plus intégrée, indispensable pour élever la croissance, créer des emplois, renforcer les capacités productives et favoriser le dynamisme et la vitalité du secteur privé national.

Introduction

1. L'investissement intérieur est à la fois un déterminant et un moteur de la croissance dans les pays développés et dans les pays en développement. Sans ces ressources, il n'est pas possible de soutenir la croissance, de créer des emplois ni de jeter les bases de la lutte contre la pauvreté. Ces dix dernières années, les besoins financiers de l'Afrique pour développer ses infrastructures et ses capacités productives ont augmenté plus rapidement que l'investissement intérieur d'où l'écart considérable, qui continue de se creuser, entre les besoins en investissements du continent et les ressources nationales disponibles. Si l'on ajoute à cela la décision prise par les dirigeants africains au Sommet de l'Union africaine en janvier 2012 d'accélérer la création d'une zone continentale de libre-échange pour stimuler le commerce intra-africain, l'augmentation de l'investissement intérieur est une nécessité non seulement urgente, mais aussi impérieuse. Pour développer ces échanges, il faut investir dans les infrastructures et renforcer les capacités productives dans le domaine du commerce. Si les gouvernements africains veulent se donner toutes les chances de voir aboutir leur projet, ils doivent se mobiliser davantage pour accroître l'investissement intérieur.

2. Les investisseurs étrangers peuvent aider l'Afrique à combler son déficit de financement. De fait, l'investissement intérieur n'étant pas suffisant pour financer le développement à long terme du continent, la captation d'IED a pris une place prépondérante dans les stratégies de nombreux pays africains. Par ailleurs, l'exemple de plusieurs économies d'Asie de l'Est à forte croissance a conforté l'idée selon laquelle les IED sont essentiels pour pallier le manque de ressources des pays à faible revenu et leur éviter d'alourdir encore leur dette, tout en s'attaquant directement aux causes de la pauvreté.

3. Les avantages escomptés des investissements étrangers directs se fondent sur un certain nombre de postulats implicites. Le premier de ces postulats est que l'IED peut contribuer à la croissance en complétant l'investissement intérieur et en ouvrant la voie au transfert de connaissances, de compétences en gestion et de technologie. Dans ce cas de figure, les activités des entreprises étrangères doivent avoir des retombées sur l'économie locale à travers la concurrence, l'imitation, la mobilité de la main-d'œuvre et les relations verticales. Le deuxième postulat est que les IED qui viennent s'ajouter au stock de capital serviront seulement les activités de production, à travers des investissements dans de nouvelles installations et de nouveaux équipements; cela contraindra l'investisseur étranger à des engagements à long terme et accordera aux décideurs un certain pouvoir de négociation une fois les investissements réalisés. Autre postulat: l'investissement étranger direct attirera l'investissement intérieur; en conséquence, sa mobilisation est un moyen efficace de stimuler l'investissement local.

4. Rien ne permet toutefois d'établir clairement la validité de ces postulats dans le cas des pays africains. Les liens qui ont pu être observés sont le plus souvent limités et concernent seulement des exemples isolés. Les études de la CNUCED montrent aussi que la plupart des investissements étrangers réalisés en Afrique ces dernières années ont été attirés par les débouchés des industries extractives et du secteur des services et les perspectives de fusions-acquisitions, plutôt que par les investissements de création de capacités. De plus, la baisse des entrées d'IED en Afrique, consécutive à la crise économique et financière mondiale, indique que ces investissements tendent à se caler sur la croissance et à recouvrer leur mobilité à l'apparition des premières difficultés économiques.

5. Néanmoins, poussés par la nécessité de réduire leur déficit de financement, la plupart des pays africains intensifient encore leurs efforts pour attirer de nouveaux investissements étrangers. Pour autant, l'Afrique n'attire actuellement qu'une proportion relativement faible des IED mondiaux et, fait plus important, ces investissements sont concentrés dans quelques pays, qui sont principalement les grands pays riches en ressources (Anyanwu, 2012). En effet, selon des données récentes, l'Afrique mobilise aujourd'hui environ 6 % des flux totaux d'IED à destination des pays en développement (UNCTAD, 2013), ce qui signifie que même par rapport à d'autres pays en développement, elle demeure un pôle d'attraction modeste pour l'IED mondial. L'attrait pour les ressources naturelles est la principale explication des entrées d'IED en Afrique et de leur répartition inégale sur le continent. C'est aussi la raison pour laquelle, malgré une impressionnante dynamique de croissance, les pays africains ne sont pas parvenus à mettre l'IED au service du développement comme il l'aurait fallu. Pour preuve, ces investissements ont créé peu de liens intersectoriels dans les pays et n'ont pas débouché sur les importants transferts de technologie espérés. Si l'Afrique n'absorbe qu'une faible proportion des flux mondiaux d'IED et que leurs retombées sont faibles, c'est notamment parce que la politique adoptée par les pays africains pour prospecter et promouvoir les investissements étrangers directs consiste davantage à accorder de généreuses incitations qu'à créer sur le territoire national des conditions propices à l'entrepreneuriat et à l'activité économique en général. L'expérience des dernières décennies a montré que le meilleur moyen d'attirer les investisseurs étrangers en quête de nouveaux marchés ou de gains de productivité était de disposer d'un secteur privé dynamique et en expansion et d'un environnement directif favorable aux investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Les pays africains doivent donc repenser leur stratégie de promotion des investissements afin qu'elle soit le plus bénéfique possible au continent.

6. Compte tenu de ce qui précède, la thèse défendue dans la présente note est que l'IED complète, plus qu'il ne remplace, l'investissement intérieur et, en conséquence, que les efforts déployés pour promouvoir l'investissement étranger ne doivent donc pas faire oublier la nécessité de stimuler l'investissement intérieur à travers les politiques publiques et l'augmentation de l'épargne nationale. Le principal objectif des pouvoirs publics devrait être en effet de créer un secteur privé dynamique et en expansion fondé sur l'investissement intérieur. C'est le meilleur moyen d'attirer des IED sur le long terme, étant donné que les investisseurs étrangers tendent à préférer les pays qui sont parvenus à une croissance économique soutenue et dont le secteur privé est suffisamment moderne et important pour fournir des produits de qualité et devenir un partenaire de poids pour les entreprises étrangères.

7. Les pages qui suivent sont organisées en quatre chapitres. Le chapitre II met en évidence les récentes tendances de l'investissement intérieur et des flux d'investissement étranger direct à destination de l'Afrique. Le chapitre III définit les mécanismes par lesquels l'investissement intérieur peut stimuler les apports d'IED et fournit des preuves concrètes de cette relation en se basant sur les résultats d'études consacrées à des pays africains. Le chapitre IV s'arrête sur certaines des mesures nécessaires pour créer ou renforcer les liens entre investissement intérieur et IED, tandis que le chapitre V appelle l'attention sur les questions à examiner.

I. Tendances de l'investissement intérieur et de l'investissement étranger direct à destination de l'Afrique

8. Durant la dernière décennie, l'investissement intérieur a fortement augmenté en Afrique, aussi bien en termes monétaires qu'en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) (tableau 1). En 2010, il était d'environ 353 milliards de dollars, contre 100 milliards de dollars en 2000. Dans le même temps, la contribution de l'investissement intérieur au

PIB est passée de 17 % environ en 2000 à 21 % en 2010. Si l'investissement intérieur s'accroît considérablement, sa contribution au PIB du continent est très inférieure à celle enregistrée dans d'autres régions en développement, en particulier certains pays en développement asiatiques pour lesquels elle avoisinait 35 % en 2010. Il importe que les pays africains alignent leurs ratios d'investissement sur ceux observés dans les pays émergents à forte croissance pour améliorer leurs perspectives de parvenir à une croissance économique soutenue.

Tableau 1
Formation brute de capital fixe dans des groupes donnés

Groupes	Unité de mesure	1970	1980	2000	2007	2010
Afrique	En milliards de dollars	17,7	110,6	100	261,9	353,2
	En pourcentage du PIB	19,43	25,47	16,67	19,58	20,65
Pays en développement d'Amérique	En milliards de dollars	37,2	190,1	397,4	757,2	983,4
	En pourcentage du PIB	21,41	25,12	18,63	20,14	19,64
Pays en développement d'Asie	En milliards de dollars	55,8	336,2	1 135,3	3 040	4 773,8
	En pourcentage du PIB	19,35	24,53	26,52	30,55	34,64

Source: Base de données de la CNUCED.

9. En ce qui concerne l'évolution des entrées d'IED, l'Afrique a reçu 42,7 milliards de dollars en 2011, ce qui correspond à 2,8 % des flux mondiaux d'IED et 2,3 % du produit intérieur brut du continent (UNCTAD, 2012a). La même année, l'Afrique a absorbé 6 % des IED à destination des pays en développement, contre 9 % en 2008. Le tableau 2 montre une nette baisse de la valeur des entrées d'IED en Afrique en 2011, par rapport au niveau de 57,8 milliards de dollars en 2008. En fait, depuis le déclenchement de la crise économique et financière mondiale en 2008, on observe un recul des entrées d'IED en Afrique (UNCTAD, 2012a). Cependant, si l'on ventile les flux par sous-région, des écarts importants apparaissent entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne dans l'évolution récente des entrées d'IED. Par exemple, alors que les entrées d'IED en Afrique du Nord ont fortement chuté en 2011, en raison de l'instabilité politique en Égypte et en Libye, les investissements étrangers en Afrique subsaharienne ont augmenté de 29 milliards de dollars en 2010 à 37 milliards de dollars en 2011. Cette progression n'a toutefois pas été suffisante pour compenser la baisse des investissements étrangers en Afrique du Nord, si bien que les entrées d'IED ont diminué à l'échelle du continent africain.

10. L'un des faits stylisés concernant les flux d'IED à destination de l'Afrique est que ces flux convergent vers un nombre restreint de pays, pour la plupart de grande taille ou riches en ressources, tandis que les pays plus petits et pauvres en ressources sont en général incapables d'attirer beaucoup d'investissements étrangers. En 2011, trois pays (l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Nigéria) ont ainsi absorbé 41 % environ des flux d'IED à destination de l'Afrique. Dans ces conditions, l'un des défis pour les pays africains est de trouver comment déconcentrer les flux de capitaux étrangers, d'un point de vue géographique et sectoriel, pour que l'IED ait les effets les plus bénéfiques possible sur le développement. Bien que les investissements étrangers en Afrique profitent surtout aux industries extractives, une réorientation sectorielle peut être observée, en particulier vers le secteur des services. De fait, il ressort des données sur les projets de création de capacités des trois dernières années que le secteur primaire perd de son importance relative (UNCTAD, 2012a).

Tableau 2
Investissements étrangers directs dans des groupes donnés

Année	Unité de mesure	Pays en		
		Monde	développement	Afrique
1980	En milliards de dollars	54,1	7,5	0,4
	En pourcentage de l'IED mondial	100,00	13,83	0,74
	En pourcentage du PIB	0,46	0,29	0,09
1990	En milliards de dollars	207,5	34,9	2,8
	En pourcentage de l'IED mondial	100,00	16,80	1,37
	En pourcentage du PIB	0,93	0,89	0,57
2008	En milliards de dollars	1 790,7	650	57,8
	En pourcentage de l'IED mondial	100,00	36,30	3,23
	En pourcentage du PIB	2,92	3,70	3,68
2011	En milliards de dollars	1 524,4	684,4	42,7
	En pourcentage de l'IED mondial	100,00	44,90	2,80
	En pourcentage du PIB	2,19	2,87	2,26

Source: Base de données de la CNUCED.

II. Lien entre investissement intérieur et investissement étranger direct

11. La méthode adoptée par la plupart des pays africains au cours des dernières décennies pour mobiliser et promouvoir l'IED présuppose notamment que les investissements étrangers attireront ou stimuleront l'investissement intérieur dans le pays d'accueil (Al-Sadig, 2013; Mileva, 2008; Bosworth et Collins, 1999). Si cette hypothèse se justifie d'un point de vue théorique, elle fait l'impasse sur les résultats de travaux de recherche récents, selon lesquels l'investissement intérieur est lui-même un important déterminant des flux d'IED. Autrement dit, la relation entre l'investissement intérieur et l'investissement étranger direct est généralement bidirectionnelle (Lautier et Moreau, 2012).

12. La capacité de l'investissement intérieur de favoriser l'IED dans les pays en développement s'explique par plusieurs raisons. D'abord, les investisseurs nationaux connaissent généralement mieux le climat d'investissement, si bien que leurs mouvements sont autant de signaux lancés aux investisseurs étrangers sur l'état de l'économie. De ce fait, dans un contexte d'asymétrie d'information entre acteurs nationaux et acteurs étrangers, l'investissement intérieur stimulera l'investissement étranger. Une autre raison qui explique la possible incidence de l'investissement intérieur sur l'investissement étranger tient à ce que les facteurs qui favorisent le premier ont aussi des répercussions sur le second. Par exemple, les investissements publics d'infrastructure abaissent les coûts de transaction et accroissent la rentabilité des investissements privés et des IED. Cette relation bidirectionnelle influe sur la manière de promouvoir les investissements. Si l'investissement intérieur détermine les investissements étrangers directs, alors la meilleure façon d'attirer l'IED est de commencer par encourager l'investissement intérieur, plutôt que d'offrir des incitations spéciales et généreuses aux investisseurs étrangers. Il ne s'agit évidemment pas de suggérer que toute incitation à l'IED devrait être proscrite. Bien au contraire, car sans les IED, les pays africains ne pourraient pas réaliser certains investissements. S'il est donc essentiel que les politiques et les stratégies nationales

d'investissement prévoient des mesures d'incitation et des mesures de renforcement institutionnel pour attirer certains investissements étrangers précis, ce serait commettre une grave erreur que de miser sur les seuls IED dans l'espoir qu'ils stimuleront l'investissement intérieur.

13. Plusieurs études empiriques ont été menées sur la relation entre l'investissement intérieur et l'IED dans les pays africains. Ndikumana et Verick (2008), par exemple, se sont intéressés au couple IED-investissement intérieur en Afrique et ont établi l'existence d'une relation bidirectionnelle entre ces deux variables. Leurs résultats empiriques montrent que l'investissement intérieur stimule l'IED, mais aussi que l'IED a un effet positif sur l'investissement intérieur. Cela dit, si l'on fait exception des pays riches en ressources qui attirent les investisseurs étrangers indépendamment de la situation de l'investissement intérieur, il apparaît que les flux d'IED sont généralement stables et que leur répartition sectorielle est plus homogène dans les pays où l'investissement intérieur et le secteur des entreprises sont en forte croissance. Au vu de ces résultats, il semble que la tendance, observée en Afrique, à axer les politiques d'investissement sur l'octroi de généreuses incitations pour attirer les investisseurs étrangers, doive être reconsidérée. Il serait bon également d'encourager davantage l'investissement intérieur en tant que moyen efficace de stimuler l'IED.

14. Les données factuelles collectées sur l'investissement ont aussi conduit à des constatations surprenantes sur le couple IED-investissement intérieur. Par exemple, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO, 2011) montre que les sociétés transnationales présentes en Afrique peuvent porter préjudice aux entreprises locales d'un secteur, tout en ayant un impact positif sur la croissance et la productivité des entreprises nationales d'un autre secteur. Puisque l'IED peut avoir des effets à la fois positifs et négatifs sur l'économie du pays d'accueil, ses bienfaits n'ont donc rien d'acquis. En outre, l'IED produira des effets variables d'un pays d'accueil à l'autre, qui dépendront dans une large mesure de la structure et du niveau de développement du pays et de la nature des mesures économiques locales (UNCTAD, 2005). En conséquence, tout en intensifiant leurs efforts pour attirer les investissements étrangers, les pays africains doivent trouver des moyens d'en tirer le meilleur parti possible en s'exposant au minimum de risques. L'un des moyens d'attirer l'IED tout en limitant certains des risques qui lui sont associés est d'établir un cadre national favorable à l'investissement intérieur et au développement du secteur privé.

III. Possibilités d'action pour renforcer les liens entre l'investissement intérieur et l'investissement étranger direct

15. Il ne fait aucun doute que la croissance récente des exportations africaines est due en grande partie à l'augmentation de l'investissement étranger dans les industries extractives, le tourisme et d'autres activités orientées vers l'exportation. Ainsi, à travers l'IED, les pays africains ont connu une intégration extérieure plus rapide et plus profonde que ne l'a été leur intégration intérieure, d'où la lenteur de leur transformation structurelle et du développement de leurs capacités productives. En effet, comme le montre la CNUCED dans son *Rapport 2012 sur le développement économique en Afrique*, intitulé *Transformation structurelle et développement durable en Afrique*, l'essor des exportations africaines de produits de base dans les années 2000 s'est accompagné d'un recul des progrès accomplis durant les années 1980 et 1990 dans le domaine de la production et de l'exportation de produits manufacturés. À l'échelle du continent, la contribution du secteur manufacturier au PIB est passée de 15 % en 1990 à 10 % en 2008 (UNCTAD et UNIDO, 2011). La plus forte baisse a été observée en Afrique de l'Ouest, où cette contribution a chuté de 13 % à 5 % au cours de la même période. Une forte désindustrialisation a

également été observée dans d'autres sous-régions du continent. Par exemple, entre 1990 et 2008, la part du secteur manufacturier dans la production est tombée de 13 % à 10 % environ en Afrique de l'Est, de 11 % à 6 % en Afrique centrale, de 13 % à 11 % en Afrique du Nord et de 23 % à 18 % en Afrique australe (UNCTAD et UNIDO, 2011). Ce phénomène est préoccupant car le secteur manufacturier a toujours été le principal moteur d'une croissance économique vigoureuse, rapide et soutenue (UNCTAD et UNIDO, 2011). Du secteur manufacturier dépend en outre l'emploi des millions de jeunes Africains qui arriveront sur le marché du travail ces prochaines années. D'ores et déjà, 40 % de la population africaine vit en zone urbaine, et cette proportion devrait avoisiner 60 % d'ici à 2050. Pour que ces considérations soient prises en compte, il faut repenser la politique d'investissement et réorienter le débat. Il faut en effet cesser de se focaliser uniquement sur la mobilisation des IED et s'efforcer d'élaborer une conception plus nuancée, plus pragmatique et plus stratégique des mesures à prendre pour que ces investissements s'inscrivent dans l'objectif de développement, et qu'ils le seront selon des modalités qui non seulement contribuent à accélérer et à pérenniser la croissance, mais aussi stimulent l'investissement intérieur et les relations avec les entreprises nationales dans la perspective d'un changement structurel et technologique.

16. Il y a plusieurs mesures que les pays africains doivent adopter s'ils veulent établir et renforcer les liens entre l'investissement intérieur et l'IED. Par exemple, ils doivent encourager l'entrepreneuriat pour stimuler l'investissement intérieur et créer davantage d'entreprises dynamiques, capables de répondre aux exigences de marchés nationaux et internationaux très concurrentiels. Cela signalera leur bonne santé économique aux investisseurs étrangers. Comme on l'a vu plus haut, il est devenu d'autant plus important de dynamiser le secteur privé national que des études récentes ont montré l'effet mobilisateur de l'investissement intérieur sur l'IED en Afrique. L'octroi d'incitations économiques aux entreprises nationales, le partage de l'information commerciale, la fourniture de services aux entreprises, le développement de l'infrastructure, le maintien de la paix et de la sécurité, la réduction de l'incertitude politique, l'amélioration de l'accès au financement et la diminution des coûts commerciaux figurent parmi les mesures qui doivent être prises pour encourager l'entrepreneuriat en Afrique. La CNUCED propose un cadre directeur assorti de directives de mise en œuvre pour l'entrepreneuriat dans les pays en développement et les pays en transition (voir UNCTAD, 2012b).

17. La promotion de coentreprises entre investisseurs nationaux et étrangers favorisera également le transfert de technologie et de compétences, et accentuera l'impact de l'IED sur l'économie locale. Selon des études récentes sur l'investissement en Afrique, les coentreprises avec des partenaires étrangers sont plus grandes, emploient plus de main-d'œuvre dans le pays d'accueil et sont plus productives que les filiales étrangères (UNIDO, 2011). La promotion des coentreprises aura donc des effets positifs à la fois pour les investisseurs étrangers et pour le pays d'accueil, et devrait être encouragée et soutenue.

18. Les gouvernements africains ont aussi la possibilité de recourir à des incitations économiques et à des mesures ciblées pour encourager les investisseurs étrangers à s'approvisionner en intrants sur le marché local, renforçant ainsi les liens entre l'investissement intérieur et l'IED. La CNUCED a lancé deux initiatives qui visent spécifiquement à développer les relations entre entreprises étrangères et nationales dans plusieurs pays en développement, y compris en Afrique, et à donner aux entreprises nationales les moyens de participer aux chaînes de valeur mondiales. Il y a d'abord le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat et les directives relatives à sa mise en œuvre qui préconise aux gouvernements six mesures précises pour développer l'entrepreneuriat et créer des entreprises locales dynamiques, à savoir: a) élaborer des stratégies nationales de l'entrepreneuriat; b) optimiser le cadre réglementaire; c) renforcer l'éducation à l'entrepreneuriat et la mise en valeur des compétences entrepreneuriales; d) faciliter l'échange de technologies de l'innovation; e) améliorer l'accès au financement; et f) promouvoir la

sensibilisation et la constitution de réseaux. Le but est d'aider les décideurs à élaborer des politiques, des mesures ciblées et des institutions propres à promouvoir l'entrepreneuriat. Tout en reconnaissant qu'il n'existe pas de solution universellement applicable, le Cadre directeur propose des moyens d'action et des mesures dans des domaines prioritaires ayant un impact direct sur le renforcement des capacités des entreprises. Il comprend également un guide de l'utilisateur, une marche à suivre pour élaborer une politique de l'entrepreneuriat et un ensemble d'indicateurs pour mesurer les progrès réalisés.

19. La seconde initiative est le Programme de promotion des liens interentreprises, qui est mis en œuvre dans le cadre du réseau Empretec de la CNUCED pour promouvoir l'entrepreneuriat et mettre à niveau les petites et moyennes entreprises. En application depuis 2005, ce programme vise principalement à définir les mesures que les gouvernements devraient adopter pour encourager les relations interentreprises; évaluer les besoins en intrants des entreprises étrangères et la possibilité pour celles-ci de s'approvisionner localement; préparer les petites et moyennes entreprises au partenariat (dans le cadre du programme Empretec); et assurer sa propre pérennité en donnant aux institutions nationales partenaires les moyens d'agir. Le Programme de promotion des liens interentreprises existe dans neuf pays: l'Argentine, le Brésil, le Mozambique, l'Ouganda, le Pérou, la République dominicaine, la République-Unie de Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Actuellement, les projets de relations interentreprises couvrent plusieurs secteurs, dont le secteur automobile, l'agro-industrie, les industries extractives, les télécommunications et le tourisme.

IV. Conclusion et questions à examiner

20. Il ne fait aucun doute que l'IED peut contribuer au développement économique des pays africains à travers le transfert de capitaux, de compétences et de savoir-faire. Il a d'ailleurs déjà joué un rôle déterminant dans l'essor industriel de l'Afrique, notamment dans le secteur minier. Pour les décideurs du continent, la question n'est donc tant de savoir si l'IED peut avoir des effets bénéfiques que de trouver les moyens de gérer au mieux ses effets positifs et négatifs pour qu'il puisse s'inscrire dans le cadre plus large des mesures à mettre en place pour renforcer l'investissement intérieur et le secteur privé national, et ce, d'une manière qui approfondisse l'intégration intérieure. Les décideurs auront à affronter une série de questions nouvelles car il ne s'agira plus seulement d'attirer des investissements étrangers en offrant de généreuses incitations, indépendamment du fait qu'ils aient ou non des retombées positives pour les entreprises nationales. Ce n'est pas en éludant ces questions épineuses au profit de solutions de facilité, qui privilégient les incitations pour attirer les investisseurs étrangers, que les objectifs de développement économique pourront être atteints ni que la régularité et la pérennité des entrées d'IED pourront être assurées. Comme cela a été dit, à long terme, le meilleur moyen d'attirer les IED et d'en tirer le meilleur parti est de se doter d'un secteur privé dynamique.

21. Questions à examiner pendant la réunion-débat:

- a) Quels sont les principaux facteurs qui empêchent d'établir des liens entre des entreprises nationales et des entreprises étrangères exerçant des activités en Afrique?
- b) Comment les pays africains peuvent-ils favoriser le développement de leurs capacités productives en faisant un meilleur usage de l'IED?
- c) Le niveau de développement des entreprises nationales influe-t-il sur les flux d'IED et leur impact?
- d) Quelles sont les mesures à prendre pour réduire la concentration géographique et sectorielle de l'IED en Afrique?

Bibliographie

- Anyanwu J. (2012). Why does foreign direct investment go where it goes? New evidence from African countries. *Annals of Economics and Finance*. 13(2):425–462.
- Al-Sadig A. (2013). Outward foreign direct investment and domestic investment: The case of developing countries. Document de travail du Fonds monétaire international WP/13/52. Février.
- Bosworth B. et Collins S. (1999). Capital flows to developing countries: Implications for saving and investment. *Brookings Papers on Economic Activity*. 1:143–169.
- Lautier M. et Moreau F. (2012). Domestic investment and FDI in developing countries: The missing link. *Journal of Economic Development*. 37(3):1–23.
- Mileva E. (2008). The impact of capital flows on domestic investment in transition economies. Banque centrale européenne, Working Paper No. 871. Février.
- Ndikumana L. et Verick S. (2008). The linkages between FDI and domestic investment: unravelling the developmental impact of foreign investment in sub-Saharan Africa. *Development Policy Review*. 26(6):713–726.
- UNCTAD (2005). *Le développement économique en Afrique: Repenser le rôle de l'investissement étranger direct*. New York et Genève.
- UNCTAD (2012a). *World Investment Report 2012: Towards a New Generation of Investment Policies*. New York et Genève.
- UNCTAD (2012b). *Entrepreneurship Policy Framework and Implementation Guidance*. New York et Genève.
- UNCTAD (2013). Global Investment Trends Monitor No. 11. 23 janvier.
- UNCTAD et UNIDO (2011). *Le développement économique en Afrique. Rapport 2011: Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial*. New York et Genève.
- UNIDO (2011). *Africa Investor Report 2011: Towards Evidence-based Investment Promotion Strategies*. Vienne.
-